

La Lorgnette 2.0 (1)

18 SEPTEMBRE 2018, N° 34

POUR T'INFORMER EN CONTINU, N'HÉSITE PAS À VISITER NOTRE SITE WEB : WWW.CGSP-ADMI-LIEGE.BE

La réforme APE : et maintenant ? Ou comment le CDH va tuer les pouvoirs locaux et certains OIP avec son partenaire au gouvernement wallon le MR!

Camarades, dans cette Lorgnette, nous allons te raconter notre soirée d'hier :

Une fois n'est pas coutume nous sommes allés à la rencontre du CDH. Alda GREOLI (CDH - ministre de la Santé, de l'Egalité des Chances, de l'Action Sociale, de la Fonction Publique et de la Simplification Administrative et candidate sur la liste CDH à la 9^{ième} place) et Benoit DREZE (CDH -Conseiller communal à la Ville de Liège et candidat sur la liste CDH à la 10^{ième} place) organisaient une conférence sur le thème de la réforme APE.



La conférence était principalement axée sur les changements et conséquences de cette réforme APE dans le milieu associatif. Et sans rentrer dans les détails, la ministre était là pour passer de la pommade au monde associatif et plus particulièrement un type d'associatif qui est le core business du CDH le "Caritas Catolica" (https://fr.wikipedia.org/wiki/Caritas Internationalis#Europe). Afin de ne pas vous embrouiller, nous allons nous concentrer sur les questions et surtout les réponses que la Sinistre et son collaborateur nous ont données.

Tout d'abord pour répondre à une intervention de la salle, sur les risques lié au licenciement d'un travailleur sous statut APE. Si un et travailleu se.r est licencié et ne preste pas son préavis, l'employeur ne reçoit pas de subside pour la durée de son préavis... (logique selon nous, les pouvoirs publics n'ont pas vocation à subventionner le licenciement d'un travailleu se.r subventionné e). Benoit DREZE, vu sa grande expérience dans le milieu associatif, a donné un petit cours d'optimisation sociale à la salle en précisant qu'il suffisait de licencier le travailleur et lui payer son préavis en plusieurs fois tout en lui donnant une dispense de

service (chaque mois comme s'il/elle travaillait) et ainsi continuer à percevoir les subsides liés à cet emploi... Nous reviendrons plus loin sur cette intervention.

La ministre GREOLI, à de nombreuses reprises, a affirmé qu'il n'y aurait pas de pertes d'emplois, ou bien de manière marginale ... Un des Camarades présent dans la salle l'a interpellée en rappelant que certains organismes sont exclus du système APE (Provinces, FOREM, régie communale, ...), et que pour la seule Province de Liège, c'était presque 180 emplois qui dépendaient de la subsidiation APE. Il l'a également interrogée sur quels étaient les projets du gouvernement wallon. En effet après avoir diminué de 5% le fonds des Provinces et maintenant retirer les Provinces du mécanisme APE, nous nous demandons si la volonté du MR et du CDH n'était tout simplement pas d'asphyxier les Provinces.



Sa réponse a été rapide et limpide! Les Provinces sont pleines d'argent et ont des réserves suffisantes que pour absorber sans difficulté cette perte de subsides (5,7 Millions d'euros/an). Elle a clairement dit que la volonté du CDH n'était pas de supprimer le niveau de pouvoir provincial mais de le réformer (ndlr: remplacer) par une structure plus efficiente, une structure supra communale. Elle a affirmé aussi que la Province était malade en faisant référence à "une certaine intercommunale" (ndlr: Publifin). Elle a rajouté une couche sur les pouvoirs locaux en affirmant que certains de ceux-ci faisaient de l'ingénierie fiscale en splittant les points APE sur un maximum de travailleurs (procédé totalement légal, voir même conseillé dans certains cas). Elle n'a pas eu peur de citer une commune de l'arrondissement de Liège, la commune d'Ans (le troisième échevin est Robert GROSH, [CDH] en charge des Finances, du Budget, de la Tutelle du CPAS et de la Régie foncière), en disant

clairement que c'étaient des "gens" qui dilapidaient l'argent public dans leur propre intérêt et au détriment des citoyens.

Donc en clair, les Provinces sont pleines de frics, sont vérolées, donc il faut les remplacer par une structure dont les dirigeants ne sont pas élus et vider un maximum les caisses. Avec tout ça cela ira mieux et coûtera moins cher aux contribuables ... mouais, un peu difficile à croire, non ? En ce qui concerne le conseil de Benoit DREZE (cité plus haut), optimisation fiscale pour licencier un travailleur = bien. Ingénierie sociale pour créer des emplois au service des citoyens = pas bien.

Voilà, Camarades, ce qu'il y a dans la tête du gouvernement Wallon et plus particulièrement du CDH liégeois. Il est plus que nécessaire de les empêcher de mettre en marche cette réforme. Ce qu'ils veulent c'est la mort des pouvoirs locaux.

Si tu as une suggestion pour notre "billet d'actualité" n'hésite pas à me contacter par mail : jonathan.dawance@cgspacod.be

1.Lorgnette n.f. petite lunette d'approche portative. Il s'agit d'un instrument optique permettant à l'œil humain de mieux voir.

La Lorgnette comme avant mais en mieux : fini de mentir en s'inspirant des informations contenues dans la presse quotidienne. Nous allons faire le travail, ça ne saurait pas être pire ... N'hésitez pas à nous faire vos remarques. Publication de la CGSP Admi Liège non-périodique.